

## 6. Les priorités, objectifs et actions prévues du Plan régional

Les priorités du Plan régional, ainsi que les objectifs associés ont été formulés à la suite des échanges et travaux ayant eu lieu lors des rencontres territoriales, régionales, partenariales. Les partenaires du Plan ont, sur cette base, proposé des pistes d'actions, en lien avec leur institution, qui viennent répondre à ces objectifs.

Le Plan régional conserve, comme pour les Plans précédents, deux axes d'actions qui sont transversaux à chaque priorité du Plan :

- **La prévention des situations d'illettrisme**

Le public est composé des enfants, depuis la petite enfance jusqu'à la fin de la scolarisation, et de leur famille, car l'implication et l'accompagnement des parents, en particulier ceux qui se sentent peu légitimes vis-à-vis de l'école, sont des actions primordiales pour prévenir les situations d'illettrisme auprès des plus jeunes.

Cet axe englobe toutes les initiatives qui contribuent à la maîtrise de la langue française et facilitent l'accès à la culture écrite, donnent aux enfants l'envie d'apprendre et le goût de la lecture et accompagnent les familles dans ce sens.

Au-delà du public ultime (enfants et familles), l'axe de la prévention concerne également les acteurs qui interviennent de la petite enfance jusqu'à la fin de la scolarité : acteurs du milieu scolaire, préscolaire, périscolaire et du socio-culturel.

- **La lutte contre l'illettrisme**

Elle concerne les jeunes en apprentissage ou en insertion, les adultes demandeurs d'emploi et salariés de l'insertion par l'activité économique, ceux du secteur privé ou de la fonction publique.

L'ensemble des structures et des professionnels sont donc concernés pour mieux repérer, orienter, accompagner, former et employer les personnes en situation d'illettrisme. L'objectif est bien de permettre aux personnes de devenir autonomes et de sortir de leur situation d'illettrisme, en bénéficiant d'un parcours adapté.

Le Plan régional est organisé autour de **4 priorités** et **17 objectifs** :

<b>Sensibilisation et professionnalisation des acteurs au contact des publics</b>	<b>Mobilisation et accompagnement des personnes</b>
Sensibiliser / professionnaliser les acteurs de l'orientation, de l'insertion, de l'emploi, de l'entreprise, des branches professionnelles et promouvoir les dispositifs existants	Repérer et mobiliser les personnes en situation d'illettrisme
Sensibiliser / professionnaliser les acteurs du milieu scolaire, préscolaire, périscolaire et du socio-culturel	Accompagner en s'appuyant sur le partenariat local à toutes les étapes du parcours de la personne, du repérage à l'insertion
Sensibiliser / professionnaliser les acteurs qui accompagnent le public jeune	Développer des actions innovantes pour mobiliser les personnes
<b>Formation - Dispositifs</b>	<b>Numérique</b>
Renforcer la lisibilité de l'offre de formation	Sensibiliser les acteurs de l'inclusion numérique
Contribuer à l'adaptation des formations aux personnes en situation d'illettrisme	Intégrer le numérique et l'illectronisme dans les sensibilisations à l'illettrisme
Renforcer l'accès à la formation des publics en insertion par l'activité économique, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA...	Favoriser le développement des compétences numériques de base
Développer les actions qui favorisent la scolarité des enfants, en incluant leurs parents, comme les actions éducatives familiales	Articuler les cartographies des lieux de médiation numérique et les lieux de formation du site Parlera
Favoriser le goût de la lecture et de l'écriture dès l'enfance et tout au long de la vie	Distinguer les lieux de médiation numérique selon le service qu'ils proposent

## PRIORITE N°4 : NUMERIQUE

Aujourd'hui, le numérique est omniprésent dans toutes les sphères de la vie des personnes : les formalités administratives se dématérialisent, le suivi de la scolarité des enfants est accessible via une plateforme en ligne, la plupart des situations professionnelles, même pour les métiers de premier niveau de qualification, requièrent un minimum de compétences numériques.

Pour cette priorité du Plan régional, l'enjeu est de permettre l'inclusion numérique des personnes, quels que soient leur âge et leur situation. De par sa transversalité, la priorité numérique rejoint les autres priorités du plan et ses objectifs relèvent des mêmes grandes thématiques : sensibiliser, professionnaliser, rendre visibles les solutions qui existent, renforcer l'accès à la formation. Pour autant, et c'est pour cela que c'est une priorité en tant que telle, le numérique est aussi spécifique dans le sens où les acteurs qui y agissent sont, pour certains, novices au regard de la question de l'illettrisme. Les partenariats destinés à faire des ponts entre illettrisme et illettrisme, déjà amorcés dans le plan précédent sont à poursuivre.

Objectif	Actions prévues	Articulation avec des acteurs et / ou des politiques publiques	Indicateurs de réalisation
<p><b>Sensibiliser les acteurs de l'inclusion numérique</b></p>	<p><b>CARIF-OREF VIA COMPETENCES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement du projet « Prendre le virage du numérique » à destination des acteurs de l'AIO : recenser et qualifier les ressources numériques ; accompagner les usages</li> <li>- Projet de création d'une session de formation spécifique (qui fera partie du plan de professionnalisation 2019) sur l'illectronisme à destination des conseillers AIO</li> </ul> <p><b>Conseil régional</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Elargir la convention avec les CRI à la problématique de l'illectronisme (traduite par une évolution des missions confiées aux CRI par le Conseil régional).</li> </ul>	<p>Etat-Région</p> <p>Conseil Régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs à construire</li> <li>- Nombre de ressources/outils créés ou actualisés</li> <li>- Nombre de sollicitations par an</li> <li>- Nombre de journées de formation ou de sensibilisation animées</li> <li>- Nombre de réunions (partenaires extérieurs) auxquelles ils sont associés et auxquelles ils participent</li> <li>- Nombre de projets accompagnés par les CRI</li> </ul>

Objectif	Actions prévues	Articulation avec des acteurs et / ou des politiques publiques	Indicateurs de réalisation
	<p><b>DRAC</b> Sensibiliser les bibliothèques à la question de l'inclusion numérique et au rôle qu'elles sont amenées à jouer dans des dispositifs territoriaux partagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclure cette thématique dans les formations dispensées par les organismes de formation présents en région (Médiat et Enssib)</li> <li>- Aider les bibliothèques à clarifier leur positionnement, notamment par le biais de la charte en projet au Ministère de la culture ;</li> <li>- Intégrer un volet Inclusion numérique dans les contrats territoire lecture</li> </ul> <p><b>DRAAF</b> - A travers la sensibilisation et la formation (personnels de direction, enseignants et formateurs), insister sur le volet numérique et sur la potentielle difficulté d'assurer un lien avec les familles en situation d'illectronisme via des outils tels que l'ENT.</p> <p><b>EDUCATION NATIONALE</b> <b>Académie de Lyon</b> - Dans les formations au numérique dispensées auprès des personnels par la délégation académique au numérique éducatif (DANE), inclure une sensibilisation à l'illectronisme (séminaires, modules de formation, etc.).</p> <p><b>HINAURA</b> <b>Hub pour l'inclusion numérique en Auvergne-Rhône Alpes</b> - Développement sur la région de formations à destination des professionnels intervenant auprès des publics les plus en difficultés dans leurs usages du numérique. Ces formations seront hybridées, c'est à dire une partie en présentiel animée par un formateur et une partie sur une plateforme de formation en ligne. Lors de la création des contenus pédagogiques, une attention particulière sera donnée à la question de l'illectronisme dans le cadre de chacun de ces parcours. Cette première brique de sensibilisation pourra conduire les professionnels à suivre un parcours plus poussé, s'ils souhaitent renforcer leurs compétences sur l'illectronisme (repérage des situations de difficultés, orientations vers un réseau d'acteurs adaptés).</p>	<p>Plan bibliothèques Contrats territoire-lecture / Contrats départementaux Lecture Itinérance</p> <p>Projet régional de l'Enseignement agricole : axe transversal sur le développement des usages du numérique Stratégies Académiques</p> <p>Plan pour un numérique inclusif / 1. Détecter les publics / Objectif : Permettre aux personnes en contacts avec des publics en difficulté de les diagnostiquer HUB ARA : HINAURA Maison France Service, travailleurs sociaux, ...</p>	<p>- Nombre de sensibilisations menées</p> <p>- Présence d'un volet illectronisme dans les formations et sensibilisations (cf. indicateurs précédents)</p> <p>- Nombre de formations concernées / créées.</p> <p>- Nombre d'actions intégrant la problématique de l'illectronisme</p>

Objectif	Actions prévues	Articulation avec des acteurs et / ou des politiques publiques	Indicateurs de réalisation
<b>Intégrer le numérique et l'illectronisme dans les sensibilisations à l'illettrisme</b>	<p><b>Chargée de Mission Régionale et CRI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Insérer dans les déroulés des sensibilisations la problématique de l'illectronisme et les solutions existantes</li> </ul> <p><b>Protection Judiciaire de la Jeunesse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer la notion d'illectronisme dans les formations proposées par la PJJ à destination des éducateurs et professionnels intervenants auprès des jeunes confiés aux services de la PJJ.</li> <li>- La formation « Le numérique comme outil d'inclusion » mise en place en mars 2019 par le PTF pourrait être reconduite.</li> </ul> <p><b>Conseil régional</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Action CARED Clé A axée illectronisme (63) : faciliter l'accès de publics fragilisés à l'emploi durable via une double approche formative (compétences et savoirs de base et métiers) et en prenant en compte la problématique de l'illettrisme numérique.</li> </ul>	<p>ANLCI</p> <p>Protection Judiciaire de la jeunesse</p> <p>Cared option Clé A (Conseil Régional)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un groupe de travail</li> <li>- Production de messages clés sur le sujet</li> <li>- Nombre de formations intégrant l'illectronisme</li> <li>- Nombre d'évaluations préalables CléA pour un public relevant du cadre de référence de l'ANLCI (attendu : 5)</li> <li>- Nombre d'outils créés (attendu = 4 : prescripteurs/OF/entreprises/ autres CRI).</li> </ul>
<b>Favoriser le développement des compétences numériques de base</b>	<p><b>DIRECCTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Intégration de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme dans la formation expérimentée en 2019-2020, sur la Transformation numérique des entreprises, en collaboration avec l'université de Lyon.</li> <li>- Amener les porteurs de projets à prendre en compte la problématique de l'illectronisme dans les actions en lien avec la transition numérique, tout en faisant un levier pour identifier les difficultés face aux compétences de base et en anticipant les solutions formatives.</li> </ul> <p><b>DRAAF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, sensibilisation des apprenants de l'enseignement agricole à la problématique de l'illectronisme afin qu'ils soient eux-mêmes vigies et appui, notamment dans leurs familles. Sensibilisations possibles lors des journées de formations des délégués élèves ou lors du CRDEEEAP (Conseil régional des délégués élèves et étudiants de l'enseignement agricole public).</li> </ul>	<p>Plan de transformation numérique des entreprises</p> <p>DRAAF</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sessions réalisées</li> <li>- Nombre de participants aux sessions de formation</li> <li>- Nombre de projets initiés intégrant l'illectronisme</li> <li>- Nombre d'apprenants sensibilisés</li> </ul>

Objectif	Actions prévues	Articulation avec des acteurs et / ou des politiques publiques	Indicateurs de réalisation
	<p><b>HINAURA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un parcours de formation sur l'illectronisme lié à l'illectronisme. HINAURA pourra mettre à disposition ses compétences de construction de formation, de production et la mise à disposition de la plateforme en ligne de formation (LMS).</li> <li>Les contenus seront à construire avec le soutien de l'ANLCI et des acteurs de la lutte contre l'illectronisme de la région AURA.</li> </ul>	<p>Plan pour un numérique inclusif / Axe 3. Orienter les publics pour les rendre autonomes / Objectif : Permettre aux agents de rediriger les publics vers des lieux adaptés de médiation et d'accompagnement / HUB ARA : HINAURA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un parcours de lutte contre l'illectronisme lié à l'illectronisme.</li> <li>- Nombre de personnes ayant suivi le module de "sensibilisation à l'illectronisme" lors d'une formation HINAURA sur l'accompagnement numérique.</li> </ul>
<p><b>Articuler les cartographies des lieux de médiation numérique et les lieux de formation du site Parlera</b></p>	<p><b>HINAURA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une base de données "ouverte" de la médiation numérique dans laquelle le site Parlera.fr pourra s'alimenter facilement.</li> </ul>	<p>Plan pour un numérique inclusif / Axe 4 Consolider les acteurs qui forment au numérique / objectif : Structurer dans les territoires les lieux de la médiation numérique HUB ARA : HINAURA</p>	
<p><b>Distinguer les lieux de médiation numérique selon le service qu'ils proposent :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil et aide ponctuelle immédiate</li> <li>• Médiation numérique</li> <li>• Formation au développement des compétences numériques</li> <li>• Acteurs de l'inclusion numérique sensibilisés à l'illectronisme</li> </ul>	<p><b>CRI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier progressivement sur la cartographie parlera.fr les acteurs de l'inclusion numérique sensibilisés à l'illectronisme</li> </ul> <p><b>HINAURA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les acteurs de l'inclusion numérique sensibilisés à l'illectronisme dans la cartographie régionale (base de données).</li> </ul> <p><b>Chargée de Mission régionale et SGAR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les services proposés dans les Maisons France Services</li> </ul>	<p>Plan pour un numérique inclusif / Axe 4 Consolider les acteurs qui forment au numérique / objectif : Structurer dans les territoires les lieux de la médiation numérique / Action : Déploiement des structures intermédiaires HUB ARA : HINAURA</p> <p>Politique de la ville Maisons France Services</p>	